

Compte rendu Conseil Municipal de Warhem du 15/12/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 15/12/2021 à 19h en séance ordinaire sous la présidence du Maire Pierre Bouttemy.

A) Les élus ont été informés des décisions prises par le Maire au titre des délégations accordées.

A-1) Attribution du Marché pour fourniture de denrées alimentaires et préparation des repas au restaurant scolaire à la société API Restauration. Cela fait suite à la consultation officielle lancée le 7 septembre 2021 et à la proposition de la commission d'Appel d'offres du 2 décembre 2021.

Marché conclu pour 1 an renouvelable 3 fois à compter du 01/01/2022.

Une commission de restauration sera mise en place à raison de 2 par trimestre.

A-2) Location d'une salle au 1^{er} étage de la maison médicale pour séances collectives de sophrologie avec effectif maximal de 6 personnes.

B) Les élus ont ensuite adopté à l'unanimité les points suivants :

B-1) Recrutement de quatre agents contractuels pour le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022.

B-2) La mise en place le 01/01/2022 des 1607 heures comme durée annuelle de travail des agents communaux à temps complet (loi du 6 août 2019).

Des cycles de travail hebdomadaires ont été définis par service.

B-3) La mise en place du régime indemnitaire de référence à partir du 01/01/2022 pour le personnel communal titulaire.

Il se décompose en 2 parties : l'indemnité de fonction, de sujétions et d'expertises (IFSE), et du complément indemnitaire (CIA).

Les plafonds ont été autorisés au taux maximum tout en sachant que leur attribution se fera par arrêté individuel du maire ; chaque année pour le CIA et au maximum tous les 4 ans pour l'IFSE après entretien individuel.

B-4) L'attribution, d'une part, positive ou négative de subventions à certaines associations.

Cela tient compte des coûts réels des accueils collectifs des mineurs et d'autre part, d'une provision budgétaire pour les classes de découverte pour 2022.

B-5) La décision modificative N°2 du budget de fonctionnement 2021 sans compromettre son équilibre.

B-6) La fiscalisation pour 2022 des cotisations communales dues au SIECF (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre -Territoire d'Énergie Flandre).

Il s'agit des compétences :

- distribution publique d'électricité
- distribution publique de gaz
- télécommunication
- éclairage public Investissement.

Au titre des informations et questions diverses :

-M. Le Maire a remercié toutes les personnes qui ont organisé, préparé et distribué les colis de Noël aux personnes de plus de 65 ans.

-Les dispositions prises en raison des mesures sanitaires ont été listées :

- 1) adaptation du spectacle de Noël du 16/12/2021 pour les enfants,
- 2) annulation de la cérémonie des vœux programmée le 8/01/2022.

-Une nouvelle souscription volontaire pour les travaux de restauration de l'église a été lancée depuis le 29 Novembre 2021 sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.